



TG/RANUN(proj.4)

ORIGINAL : Anglais

DATE : 2020-08-12

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

Genève

PROJET

RENONCULE

Code(s) UPOV: RANUN_ASI;
RANUN_COR*Ranunculus asiaticus* L.;
Ranunculus cortusifolius Willd.

PRINCIPES DIRECTEURS

POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN

DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

*établis par un expert du Japon**pour examen par le**Comité technique à sa cinquante-sixième session
qui se tiendra à Genève les 26 et 27 octobre 2020**Avertissement : le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l'UPOV*

Autres noms communs :*

<i>Nom botanique</i>	<i>anglais</i>	<i>français</i>	<i>allemand</i>	<i>espagnol</i>
<i>Ranunculus asiaticus</i> L.	Garden Ranunculus	Renoncule des jardins	Ranunkel	Ranúnculo
<i>Ranunculus cortusifolius</i> Willd.				

Ces principes directeurs ("principes directeurs d'examen") visent à approfondir les principes énoncés dans l'introduction générale (document TG/1/3) et dans les documents TGP qui s'y rapportent afin de donner des indications concrètes détaillées pour l'harmonisation de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères convenant à l'examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées.

DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs d'examen doivent être interprétés en relation avec l'introduction générale et les documents TGP qui s'y rapportent.

* Ces noms, corrects à la date d'adoption des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV (www.upov.int), pour l'information la plus récente].

<u>SOMMAIRE</u>	<u>PAGE</u>
1. OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN.....	3
2. MATERIEL REQUIS.....	3
3. METHODE D'EXAMEN.....	3
3.1 Nombre de cycles de végétation.....	3
3.2 Lieu des essais.....	3
3.3 Conditions relatives à la conduite de l'examen.....	3
3.4 Protocole d'essai.....	3
3.5 Essais supplémentaires.....	4
4. EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENEITE ET DE LA STABILITE.....	4
4.1 Distinction.....	4
4.2 Homogénéité.....	5
4.3 Stabilité.....	5
5. GROUPEMENT DES VARIETES ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE.....	6
6. INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTERES.....	7
6.1 Catégories de caractères.....	7
6.2 Niveaux d'expression et notes correspondantes.....	7
6.3 Types d'expression.....	8
6.4 Variétés indiquées à titre d'exemples.....	8
6.5 Légende.....	8
7. TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTÈRES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES.....	9
8. EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTERES.....	18
8.1 Explications portant sur plusieurs caractères.....	18
8.2 Explications portant sur certains caractères.....	18
9. BIBLIOGRAPHIE.....	24
10 QUESTIONNAIRE TECHNIQUE.....	25

1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Ranunculus asiaticus* L. et *Ranunculus cortusifolius* Willd. ainsi que les hybrides entre ces espèces.

2. Matériel requis

2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.

2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de cornes ou jeunes plantes.

2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :

15 cornes ou 15 jeunes plantes

2.4 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou toute maladie importants.

2.5 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

3. Méthode d'examen

3.1 *Nombre de cycles de végétation*

3.1.1 En règle générale, la durée minimale des essais doit être d'un seul cycle de végétation.

3.1.2 L'examen d'une variété peut être achevé quand le service compétent peut déterminer avec certitude le résultat de l'examen.

3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Pour les essais conduits dans plusieurs lieux, des indications figurent dans le document TGP/9, intitulé "Examen de la distinction".

3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

3.3.1 Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen.

3.3.2 Étant donné les variations de la lumière solaire, les déterminations de la couleur avec un code de couleurs doivent être faites dans une enceinte avec une lumière artificielle ou au milieu de la journée, dans une pièce sans rayon de soleil direct. La distribution spectrale de la source de lumière artificielle doit être conforme à la norme CIE de la lumière du jour définie conventionnellement D 6.500 et rester dans les limites de tolérance du "British Standard 950", partie I. Les déterminations doivent être faites en plaçant la partie de plante sur un fond de papier blanc. Le code de couleur et sa version doivent être indiqués dans la description variétale.

3.4 *Protocole d'essai*

3.4.1 Chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 15 plantes au moins.

3.4.3 Les essais doivent être conçus de telle sorte que l'on puisse prélever des plantes ou parties de plantes pour effectuer des mesures ou des dénombrements sans nuire aux observations ultérieures qui doivent se poursuivre jusqu'à la fin de la période de végétation.

3.5 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

4.1 *Distinction*

4.1.1 Recommandations générales

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

4.1.2 Différences reproductibles

Les différences observées entre les variétés peuvent être suffisamment nettes pour qu'un deuxième cycle de végétation ne soit pas nécessaire. En outre, dans certains cas, l'influence du milieu n'appelle pas plus d'un cycle de végétation pour s'assurer que les différences observées entre les variétés sont suffisamment reproductibles. L'un des moyens de s'assurer qu'une différence observée dans un caractère lors d'un essai en culture est suffisamment reproductible consiste à examiner le caractère au moyen de deux observations indépendantes au moins.

4.1.3 Différences nettes

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

4.1.4 Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner

Sauf indication contraire, aux fins de la distinction, toutes les observations portant sur des plantes isolées doivent être effectuées sur 10 plantes ou des parties prélevées sur chacune de ces 10 plantes et toutes les autres observations doivent être effectuées sur la totalité des plantes de l'essai, sans tenir compte d'éventuelles plantes hors type.

4.1.5 Méthode d'observation

La méthode recommandée pour l'observation du caractère aux fins de la distinction est indiquée par le code suivant dans le tableau des caractères (voir le document TGP/9 'Examen de la distinction', section 4 'Observation des caractères') :

MG: mensuration unique d'un ensemble de plantes ou de parties de plantes

MS: mensuration d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

VG: évaluation visuelle fondée sur une seule observation faite sur un ensemble de plantes ou de parties de plantes

VS: évaluation visuelle fondée sur l'observation d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

Type d'observation: visuelle (V) ou mesure (M)

L'observation "visuelle" (V) est une observation fondée sur le jugement de l'expert. Aux fins du présent document, on entend par observation "visuelle" les observations sensorielles des experts et cela inclut donc aussi l'odorat, le goût et le toucher. Entrent également dans cette catégorie les observations pour lesquelles l'expert utilise des références (diagrammes, variétés indiquées à titre d'exemples, comparaison deux à deux) ou des chartes (chartes de couleur). La mesure (M) est une observation objective en fonction d'une échelle graphique linéaire, effectuée à l'aide d'une règle, d'une balance, d'un colorimètre, de dates, d'un dénombrement, etc.

Type de notation: pour un ensemble de plantes (G) ou des plantes isolées (S)

Aux fins de l'examen de la distinction, les observations peuvent donner lieu à une notation globale pour un ensemble de plantes ou parties de plantes (G), ou à des notations pour un certain nombre de plantes ou parties de plantes isolées (S). Dans la plupart des cas, la lettre "G" correspond à une notation globale par variété et il n'est pas possible, ni nécessaire, de recourir à des méthodes statistiques pour évaluer la distinction.

Lorsque plusieurs méthodes d'observation du caractère sont indiquées dans le tableau des caractères (p.ex. VG/MG), des indications sur le choix d'une méthode adaptée figurent à la section 4.2 du document TGP/9.

4.2 *Homogénéité*

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après :

4.2.2 Ces principes directeurs d'examen ont été établis pour l'examen des variétés multipliées par voie végétative. En ce qui concerne les variétés ayant d'autres types de reproduction ou de multiplication, il convient de suivre les recommandations qui figurent dans l'introduction générale et le document TGP/13 intitulé "Conseils pour les nouveaux types et espèces", à la section 4.5 "Examen de l'homogénéité".

4.2.3 Pour l'évaluation de l'homogénéité de variétés multipliées par voie végétative, il faut appliquer une norme de population de 1% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 15 plantes, une plante hors type est tolérée.

4.3 *Stabilité*

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être évaluée plus précisément en examinant un nouveau lot de semences ou un nouveau matériel végétal, afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni initialement.

5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.

5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées.

5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :

- (a) Plante : hauteur (caractère 1)
- (b) Feuille basale : type (caractère 2)
- (c) Feuille caulinaire : type (caractère 6)
- (d) Fleur : type (caractère 15)
- (e) Fleur : diamètre (caractère 16)
- (f) Pétale : couleur principale de la face interne (caractère 22) avec les groupes suivant:
 - Groupe 1 : blanc
 - Groupe 2 : vert
 - Groupe 3 : jaune
 - Groupe 4 : orange
 - Groupe 5 : rose
 - Groupe 6 : rouge
 - Groupe 7 : pourpre
 - Groupe 8 : violet
- (g) Pétale : couleur secondaire de la face interne (caractère 23) avec les groupes suivant:
 - Groupe 1 : absente
 - Groupe 2 : blanc
 - Groupe 3 : vert
 - Groupe 4 : jaune
 - Groupe 5 : orange
 - Groupe 6 : rose
 - Groupe 7 : rouge
 - Groupe 8 : pourpre
 - Groupe 9 : violet
- (h) Pétale : distribution de la couleur secondaire de la face interne (caractère 24)
- (i) Pétale : couleur tertiaire de la face interne (caractère 26) avec les groupes suivant:
 - Groupe 1 : absente
 - Groupe 2 : blanc
 - Groupe 3 : vert
 - Groupe 4 : jaune
 - Groupe 5 : orange
 - Groupe 6 : rose
 - Groupe 7 : rouge
 - Groupe 8 : pourpre
 - Groupe 9 : violet
- (j) Pétale : couleur principale de la face externe (caractère 29) avec les groupes suivant:
 - Groupe 1 : blanc
 - Groupe 2 : vert
 - Groupe 3 : jaune
 - Groupe 4 : orange
 - Groupe 5 : rose
 - Groupe 6 : rouge
 - Groupe 7 : pourpre
 - Groupe 8 : violet

- (k) Pétale : couleur secondaire de la face externe (caractère 30) avec les groupes suivant:
Groupe 1 : absente
Groupe 2 : blanc
Groupe 3 : vert
Groupe 4 : jaune
Groupe 5 : orange
Groupe 6 : rose
Groupe 7 : rouge
Groupe 8 : pourpre
Groupe 9 : violet
- (l) Pétale : couleur tertiaire de la face externe (caractère 33) avec les groupes suivant:
Groupe 1 : absente
Groupe 2 : blanc
Groupe 3 : vert
Groupe 4 : jaune
Groupe 5 : orange
Groupe 6 : rose
Groupe 7 : rouge
Groupe 8 : pourpre
Groupe 9 : violet

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale et le document TGP/9 "Examen de la distinction".

6. Introduction du tableau des caractères

6.1 *Catégories de caractères*

6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un *) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est impossible compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

6.2 *Niveaux d'expression et notes correspondantes*

6.2.1 Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère afin de définir le caractère et d'harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.2.2 Dans le cas de caractères qualitatifs et pseudo qualitatifs (voir le chapitre 6.3), tous les niveaux d'expression pertinents sont présentés dans le caractère. Toutefois, dans le cas de caractères quantitatifs ayant cinq niveaux ou davantage, une échelle abrégée peut être utilisée afin de réduire la taille du tableau des caractères. Par exemple, dans le cas d'un caractère quantitatif comprenant neuf niveaux d'expression, la présentation des niveaux d'expression dans les principes directeurs d'examen peut être abrégée de la manière suivante :

<i>Niveau</i>	<i>Note</i>
petit	3
moyen	5
grand	7

Toutefois, il convient de noter que les neuf niveaux d'expression ci-après existent pour décrire les variétés et qu'ils doivent être utilisés selon que de besoin :

Niveau	Note
très petit	1
très petit à petit	2
petit	3
petit à moyen	4
moyen	5
moyen a grand	6
grand	7
grand à très grand	8
très grand	9

6.2.3 Des précisions concernant la présentation des niveaux d'expression et des notes figurent dans le document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen".

6.3 Types d'expression

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

6.4 Variétés indiquées à titre d'exemples

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemples afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

6.5 Légende

English		français		deutsch	español	Example Varieties Ejemplos Be ejemplo	Note
1	2	3	4	5	6	7	
Name of characteristics in English		Nom du caractère en français		Name des Merkmals auf Deutsch		Nombre del carácter en español	
states of expression		types d'expression		Ausprägungsstufen		tipos de expresión	

1 Numéro de caractère

2 (*) Caractère avec astérisque – voir le chapitre 6.1.2

3 Type d'expression
 QL Caractère qualitatif – voir le chapitre 6.3
 QN Caractère quantitatif – voir le chapitre 6.3
 PQ Caractère pseudo qualitatif – voir le chapitre 6.3

4 Méthode d'observation (et type de parcelle, si applicable)
 MG, MS, VG, VS – voir le chapitre 4.1.5

5 (+) Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.2

6 (a)-(d) Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.1

7 Pas applicable

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
1. (*)	QN MG/MS/VG	(+)				
	Plant: height	Plante : hauteur	Pflanze: Höhe	Planta: altura		
	short	courte	niedrig	baja	Salonica No Niji	3
	medium	moyenne	mittel	media	Ableigong	5
	tall	haute	hoch	alta	Rax Artemis	7
2. (*)	QL VG	(+)				
	Basal leaf: type	Feuille basale : type	Basalblatt: Typ	Hoja basal: tipo		
	simple	simple	einfach	simple	Seiren	1
	ternate	ternaire	dreizählig	ternada	Abtanatos	2
	biternate	biternaire	doppelt dreizählig	biternada	Rocyellow	3
	triternate	triternaire	dreifach dreizählig	triternada		4
3.	QN MG/MS/VG	(+)				
	Basal leaf: length of petiole	Feuille basale : longueur du pétiole	Basalblatt: Länge des Blattstiels	Hoja basal: longitud del pecíolo		
	short	courte	kurz	corta	Ableigong	3
	medium	moyenne	mittel	media	Abtanatos	5
	long	longue	lang	larga	Abepona	7
4. (*)	QN MG/MS/VG	(+)				
	Basal leaf: length of leaf blade	Feuille basale : longueur du limbe	Basalblatt: Länge der Blattspreite	Hoja basal: longitud del limbo		
	short	courte	kurz	corta	Rocyellow	3
	medium	moyenne	mittel	media	Abtanatos	5
	long	longue	lang	larga	abizanagi	7
5. (*)	QN MG/MS/VG	(+)				
	Basal leaf: width of leaf blade	Feuille basale : largeur du limbe	Basalblatt: Breite der Blattspreite	Hoja basal: anchura del limbo		
	narrow	étroite	schmal	estrecha	Rocyellow	3
	medium	moyenne	mittel	media	Abtanatos	5
	broad	large	breit	ancha	Ableigong	7
6. (*)	QL VG	(+)				
	Cauline leaf: type	Feuille caulinaire : type	Stängelblatt: Typ	Hoja caulinar: tipo		
	simple	simple	einfach	simple	Seiren	1
	ternate	ternaire	dreizählig	ternada	Ableigong	2
	biternate	biternaire	doppelt dreizählig	biternada	abperkons	3
	triternate	triternaire	dreifach dreizählig	triternada	Rocyellow	4

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
7.	QN	MG/MS/VG	(+)			
	Cauline leaf: length of petiole	Feuille caulinare : longueur du pétiole	Stängelblatt: Länge des Blattstiels	Hoja caulinar: longitud del pecíolo		
	short	courte	kurz	corta	Rax Artemis	3
	medium	moyenne	mittel	media	abizanagi	5
	long	longue	lang	larga	abperkons	7
8. (*)	QN	MG/MS/VG	(+)			
	Cauline leaf: length of leaf blade	Feuille caulinare : longueur du limbe	Stängelblatt: Länge der Blattspreite	Hoja caulinar: longitud del limbo		
	short	courte	kurz	corta	Ableigong	3
	medium	moyenne	mittel	media	M Pink	5
	long	longue	lang	larga	abperkons	7
9. (*)	QN	MG/MS/VG	(+)			
	Cauline leaf: width of leaf blade	Feuille caulinare : largeur du limbe	Stängelblatt: Breite der Blattspreite	Hoja caulinar: anchura del limbo		
	narrow	étroite	schmal	estrecha		3
	medium	moyenne	mittel	media	M Pink	5
	broad	large	breit	ancha	Rax Ariadne	7
10.	QN	VG				
	Cauline leaf: intensity of green color on upper side	Feuille caulinare : intensité de la couleur verte sur la face supérieure	Stängelblatt: Intensität der Grünfärbung an der Oberseite	Hoja caulinar: intensidad del color verde del haz		
	light	claire	hell	clara	Aya Poissy	1
	medium	moyenne	mittel	media	abperkons	2
	dark	foncée	dunkel	oscura	Rocyellow	3
11.	QN	VG				
	Cauline leaf: glossiness on upper side	Feuille caulinare : brillance sur la face supérieure	Stängelblatt: Glanz an der Oberseite	Hoja caulinar: brillo del haz		
	absent or weak	absente ou faible	fehlend oder gering	ausente o débil	abperkons	1
	medium	moyenne	mittel	medio	M Pink	2
	strong	forte	stark	fuerte	Rax Lycia	3

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
12. (*)	QN	MG/MS/VG				
	Flowering stem: number of flowers	Tige florifère : nombre de fleurs	Blütentrieb: Anzahl Blüten	Tallo floral: número de flores		
	very few	très petit	sehr wenige	muy bajo	Abumbreon	1
	few	petit	wenige	bajo	abizanagi	2
	medium	moyen	mittel	medio	abperkons	3
	many	grand	viele	alto	Rax Phytalos	4
	very many	très grand	sehr viele	muy alto	Rocyellow	5
13. (*)	QN	MG/MS/VG	(+)			
	Flowering stem: thickness	Tige florifère : épaisseur	Blütentrieb: Dicke	Tallo floral: grosor		
	very thin	très mince	sehr dünn	muy delgado		1
	thin	mince	dünn	delgado		2
	medium	moyenne	mittel	medio	M Pink	3
	thick	épaisse	dick	grueso	abizanagi	4
	very thick	très épaisse	sehr dick	muy grueso	Abtanatos	5
14.	PQ	VG	(+)			
	Flower bud: color	Bouton floral : couleur	Blütenknospe: Farbe	Botón floral: color		
	light green	vert clair	hellgrün	verde claro	Abxocolt	1
	medium green	vert moyen	mittelgrün	verde medio	abavesca	2
	dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro	Abtanatos	3
	purple	pourpre	purpurn	púrpura	Abblackest	4
	green and purple	vert et pourpre	grün und purpurn	verde y púrpura	Rax Europe	5
	greyish purple	pourpre grisâtre	gräulichpurpurn	púrpura grisáceo	abperkons	6
15. (*)	QL	VG	(+)	(a)		
	Flower: type	Fleur : type	Blüte: Typ	Flor: tipo		
	single	simple	einfach	simple	Rax Lycia	1
	semi-double	semi-double	halbgefüllt	semidoble	Rax Ariadne	2
	double	double	gefüllt	doble	M White	3
16. (*)	QN	MG/MS/VG	(+)	(a)		
	Flower: diameter	Fleur : diamètre	Blüte: Durchmesser	Flor: diámetro		
	small	petit	klein	pequeño	Rax Hades	3
	medium	moyen	mittel	medio	Rax Lycia	5
	large	grand	groß	grande	Rocyellow	7

	English		français		deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
17.	QN	MG/MS/VG	(+)	(a)				
	Flower: height		Fleur : hauteur		Blüte: Höhe	Flor: altura		
	short		courte		niedrig	baja	Rocyellow	3
	medium		moyenne		mittel	media	abperkons	5
	tall		haute		hoch	alta	Ableigong	7
18. (*)	QN	MG/MS/VG		(a)				
	Only varieties with Flower: type: semi- double and double: Flower: number of petals		Seulement les variétés avec Fleur : type : semi-double et double: Fleur : nombre de pétales		Nur Sorten mit Blüte: Typ: halbgefüllt und gefüllt: Blüte: Anzahl Blütenblätter	Solo variedades con Flor: tipo: semidoble y doble: Flor: número de pétalos		
	very few		très petit		sehr wenige	muy bajo	Rax Artemis	1
	few		petit		wenige	bajo		3
	medium		moyen		mittel	medio	Aya Poissy	5
	many		grand		viele	alto	abperkons	7
	very many		très grand		sehr viele	muy alto		9
19.	QN	VG	(+)	(a)				
	Flower: size of green colored part at center		Fleur : taille de la partie de couleur verte du centre		Blüte: Größe des grün gefärbten Teils in der Mitte	Flor: tamaño de la zona central de color verde		
	absent or very small		absente ou très petite		fehlend oder sehr klein	ausente o muy pequeño		1
	small		petite		klein	pequeño		2
	medium		moyenne		mittel	medio		3
	large		grande		groß	grande		4
	very large		très grande		sehr groß	muy grande		5
20.	QN	MG/MS/VG	(+)	(a), (b)				
	Petal: length		Pétale : longueur		Blütenblatt: Länge	Pétalo: longitud		
	short		courte		kurz	corta	abperkons	3
	medium		moyenne		mittel	media	Rax Lycia	5
	long		longue		lang	larga	Ableigong	7
21.	QN	MG/MS/VG	(+)	(a), (b)				
	Petal: width		Pétale : largeur		Blütenblatt: Breite	Pétalo: anchura		
	narrow		étroite		schmal	estrecha	Rax Lycia	3
	medium		moyenne		mittel	media	M White	5
	broad		large		breit	ancha	abizanagi	7

	English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
22. (*)	PQ	VG	(a), (b), (c)				
	Petal: main color of <u>inner</u> side	Pétale : couleur principale de la face <u>interne</u>	Blütenblatt: Hauptfarbe der <u>Innenseite</u>	Pétalo: color principal de la cara <u>interna</u>			
	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)			
23. (*)	PQ	VG	(a), (b), (c)				
	Petal: secondary color of <u>inner</u> side	Pétale : couleur secondaire de la face <u>interne</u>	Blütenblatt: Sekundärfarbe der <u>Innenseite</u>	Pétalo: color secundario de la cara <u>interna</u>			
	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)			
24. (*)	PQ	VG	(+)	(a), (b), (c)			
	Petal: distribution of secondary color of <u>inner</u> side	Pétale : distribution de la couleur secondaire de la face <u>interne</u>	Blütenblatt: Verteilung der Sekundärfarbe der <u>Innenseite</u>	Pétalo: distribución del color secundario de la cara <u>interna</u>			
	none	aucune	keine	ausente			1
	at base	à la base	an der Basis	en la base	Seiren		2
	basal half	moitié basale	basale Hälfte	en la mitad basal	abairesekui		3
	distal half	moitié distale	distale Hälfte	en la mitad distal			4
	at apex	à l'extrémité	an der Spitze	en el ápice			5
	marginal part	partie marginale	am Rand	en la zona del borde	Abepona		6
	central part	partie centrale	mittlerer Teil	en la zona central	Absalecami		7
	throughout	partout	überall	en la totalidad			8
25.	PQ	VG	(+)	(a), (b), (c)			
	Petal: pattern of secondary color of <u>inner</u> side	Pétale : répartition de la couleur secondaire de la face <u>interne</u>	Blütenblatt: Muster der Sekundärfarbe der <u>Innenseite</u>	Pétalo: forma de disposición del color secundario de la cara <u>interna</u>			
	solid	uniforme	ganzflächig	uniforme			1
	flushed	diffuse	flächig	difusa			2
	striped	striée	gestreift	en rayas			3
	irregular	irrégulière	unregelmäßig	irregular			4
26. (*)	PQ	VG	(a), (b), (c)				
	Petal: tertiary color of <u>inner</u> side	Pétale : couleur tertiaire de la face <u>interne</u>	Blütenblatt: Tertiärfarbe der <u>Innenseite</u>	Pétalo: color terciario de la cara <u>interna</u>			
	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)			

	English		français		deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
27. (*)	PQ	VG	(+)	(a), (b), (c)				
	Petal: distribution of tertiary color of <u>inner</u> side	Pétale : distribution de la couleur tertiaire de la face <u>interne</u>	Blütenblatt: Verteilung der Tertiärfarbe der <u>Innenseite</u>	Pétalo: distribución del color terciario de la cara <u>interna</u>				
	none	aucune	keine	ausente				1
	at base	à la base	an der Basis	en la base				2
	basal half	moitié basale	basale Hälfte	en la mitad basal				3
	distal half	moitié distale	distale Hälfte	en la mitad distal				4
	at apex	à l'extrémité	an der Spitze	en el ápice				5
	marginal part	partie marginale	am Rand	en la zona del borde				6
	central part	partie centrale	mittlerer Teil	en la zona central				7
	throughout	partout	überall	en la totalidad				8
28.	PQ	VG	(+)	(a), (b), (c)				
	Petal: pattern of tertiary color of <u>inner</u> side	Pétale : répartition de la couleur tertiaire de la face <u>interne</u>	Blütenblatt: Muster der Tertiärfarbe der <u>Innenseite</u>	Pétalo: forma de disposición del color terciario de la cara <u>interna</u>				
	solid	uniforme	ganzflächig	uniforme				1
	flushed	diffuse	flächig	difusa				2
	striped	striée	gestreift	en rayas				3
	irregular	irrégulière	unregelmäßig	irregular				4
29. (*)	PQ	VG		(a), (b), (c)				
	Petal: main color of <u>outer</u> side	Pétale : couleur principale de la face <u>externe</u>	Blütenblatt: Hauptfarbe der <u>Außenseite</u>	Pétalo: color principal de la cara <u>externa</u>				
	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)				
30. (*)	PQ	VG		(a), (b), (c)				
	Petal: secondary color of <u>outer</u> side	Pétale : couleur secondaire de la face <u>externe</u>	Blütenblatt: Sekundärfarbe der <u>Außenseite</u>	Pétalo: color secundario de la cara <u>externa</u>				
	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)				

	English		français		deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
31.	PQ	VG	(+)	(a), (b), (c)				
	Petal: distribution of secondary color of <u>outer side</u>		Pétale : distribution de la couleur secondaire de la face <u>externe</u>		Blütenblatt: Verteilung der Sekundärfarbe der <u>Außenseite</u>	Pétalo: distribución del color secundario de la cara <u>externa</u>		
	none		aucune		keine	ausente		1
	at base		à la base		an der Basis	en la base		2
	basal half		moitié basale		basale Hälfte	en la mitad basal		3
	distal half		moitié distale		distale Hälfte	en la mitad distal		4
	at apex		à l'extrémité		an der Spitze	en el ápice		5
	marginal part		partie marginale		am Rand	en la zona del borde		6
	central part		partie centrale		mittlerer Teil	en la zona central		7
	longitudinal stripes		stries longitudinales		Längsstreifen	en rayas longitudinales		8
	throughout		partout		überall	en la totalidad		9
32.	PQ	VG	(+)	(a), (b), (c)				
	Petal: pattern of secondary color of <u>outer side</u>		Pétale : répartition de la couleur secondaire de la face <u>externe</u>		Blütenblatt: Muster der Sekundärfarbe der <u>Außenseite</u>	Pétalo: forma de disposición del color secundario de la cara <u>externa</u>		
	solid		uniforme		ganzflächig	uniforme		1
	flushed		diffuse		flächig	difusa		2
	striped		striée		gestreift	en rayas		3
	irregular		irrégulière		unregelmäßig	irregular		4
33. (*)	PQ	VG		(a), (b), (c)				
	Petal: tertiary color of <u>outer side</u>		Pétale : couleur tertiaire de la face <u>externe</u>		Blütenblatt: Tertiärfarbe der <u>Außenseite</u>	Pétalo: color terciario de la cara <u>externa</u>		
	RHS Colour Chart (indicate reference number)		Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)		RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		

	English		français		deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
34.	PQ	VG	(+)	(a), (b), (c)				
	Petal: distribution of tertiary color of <u>outer</u> side	Pétale : distribution de la couleur tertiaire de la face <u>externe</u>	Blütenblatt: Verteilung der Tertiärfarbe der <u>Außenseite</u>	Pétalo: distribución del color terciario de la cara <u>externa</u>				
	none	aucune	keine	ausente				1
	at base	à la base	an der Basis	en la base				2
	basal half	moitié basale	basale Hälfte	en la mitad basal				3
	distal half	moitié distale	distale Hälfte	en la mitad distal				4
	at apex	à l'extrémité	an der Spitze	en el ápice				5
	marginal part	partie marginale	am Rand	en la zona del borde				6
	central part	partie centrale	mittlerer Teil	en la zona central				7
	longitudinal stripes	stries longitudinales	Längsstreifen	en rayas longitudinales				8
	throughout	partout	überall	en la totalidad				9
35.	PQ	VG	(+)	(a), (b), (c)				
	Petal: pattern of tertiary color of <u>outer</u> side	Pétale : répartition de la couleur tertiaire de la face <u>externe</u>	Blütenblatt: Muster der Tertiärfarbe der <u>Außenseite</u>	Pétalo: forma de disposición del color terciario de la cara <u>externa</u>				
	solid	uniforme	ganzflächig	uniforme				1
	flushed	diffuse	flächig	difusa				2
	striped	striée	gestreift	en rayas				3
	irregular	irrégulière	unregelmäßig	irregular				4
36.	QN	VG	(+)	(a), (b)				
	Petal: incisions of margin	Pétale : incisions du bord	Blütenblatt: Randeinschnitte	Pétalo: incisiones del margen				
	absent or weak	absentes ou faibles	fehlend oder gering	ausentes o débiles	M White			1
	medium	moyennes	mittel	medias	Abumbreon			2
	strong	fortes	stark	fuertes	Seiren			3
37. (*)	QN	VG	(+)	(a), (b)				
	Petal: undulation of margin	Pétale : ondulation du bord	Blütenblatt: Wellung des Randes	Pétalo: ondulación del margen				
	absent or weak	absente ou faible	fehlend oder gering	ausente o débil	M White			1
	medium	moyenne	mittel	media	Abumbreon			2
	strong	forte	stark	fuerte	abairesekui			3

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
38.	QN VG	(a), (b)				
	Petal: glossiness	Pétale : brillance	Blütenblatt: Glanz	Pétalo: brillo		
	absent or weak	absente ou faible	fehlend oder gering	ausente o débil	abavesca	1
	medium	moyenne	mittel	medio	M White	2
	strong	forte	stark	fuerte	Rax Europe	3
39.	PQ VG	(d)				
	<u>Only varieties with Flower: type: single and semi-double:</u> Anther: color	<u>Seulement les variétés avec Fleur : type : simple et semi-double:</u> Anthère : couleur	<u>Nur Sorten mit Blüte: Typ: einfach und halbgefüllt:</u> Anthere: Farbe	<u>Solo variedades con Flor: tipo: simple y semidoble:</u> Antera: color		
	yellow	jaune	gelb	amarillo		1
	orange	orange	orange	naranja		2
	purple	pourpre	purpurn	púrpura		3
	violet	violet	violett	violeta		4
40.	PQ VG	(d)				
	<u>Only varieties with Flower: type: single and semi-double:</u> Stigma: color	<u>Seulement les variétés avec Fleur : type : simple et semi-double:</u> Stigmate : couleur	<u>Nur Sorten mit Blüte: Typ: einfach und halbgefüllt:</u> Narbe: Farbe	<u>Solo variedades con Flor: tipo: simple y semidoble:</u> Estigma: color		
	green	vert	grün	verde		1
	yellow	jaune	gelb	amarillo		2
	purple	pourpre	purpurn	púrpura		3
	violet	violet	violett	violeta		4

8. Explications du tableau des caractères

8.1 *Explications portant sur plusieurs caractères*

Sauf indication contraire, les observations doivent être effectuées à l'époque de la pleine floraison.

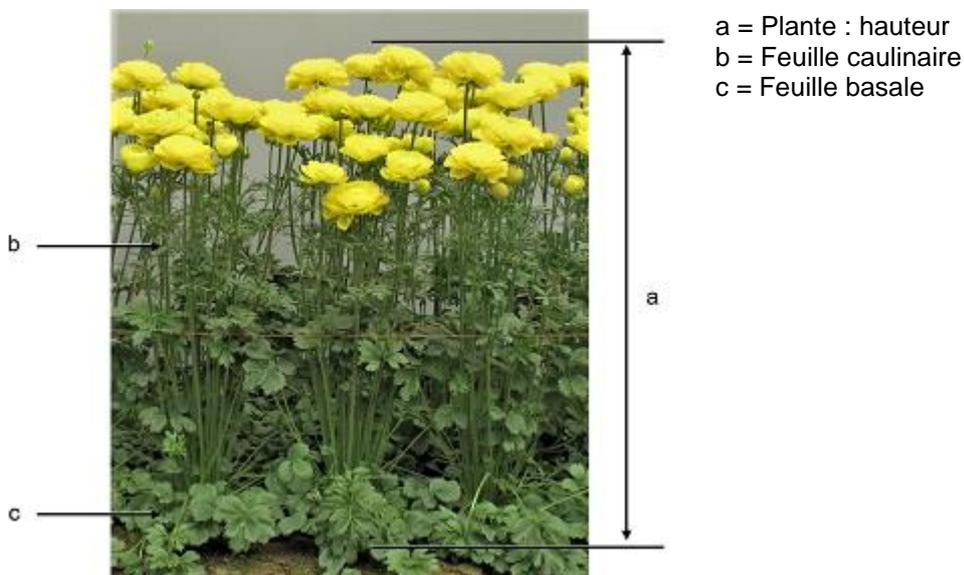
Les caractères auxquels l'un des codes suivants a été attribué dans le tableau des caractères doivent être examinés de la manière indiquée ci-après :

- (a) Les observations relatives à la fleur doivent être effectuées sur des fleurs complètement ouvertes à l'époque de la déhiscence des anthères.
- (b) Les observations relatives aux pétales doivent être effectuées sur :
Fleurs semi-doubles : sur un pétale à partir du verticille médian.
Fleurs doubles : sur un pétale à partir de troisième verticille externe.
- (c) La couleur principale est la couleur qui occupe la surface la plus large. La couleur qui occupe la deuxième surface la plus large est la couleur secondaire. Lorsque les surfaces des couleurs sont trop similaires pour pouvoir déterminer de manière fiable quelle est la couleur qui occupe la plus grande surface, la couleur la plus foncée est considérée comme la couleur principale.
La couleur tertiaire est la couleur de la troisième surface la plus grande. Lorsque les surfaces des couleurs secondaire et tertiaire sont trop similaires pour pouvoir déterminer de manière fiable quelle est la couleur qui occupe la deuxième plus grande surface, la couleur la plus claire est considérée comme la couleur tertiaire.
- (d) Les observations relatives aux anthères et au stigmate doivent être effectuées juste avant l'ouverture des anthères.

8.2 *Explications portant sur certains caractères*

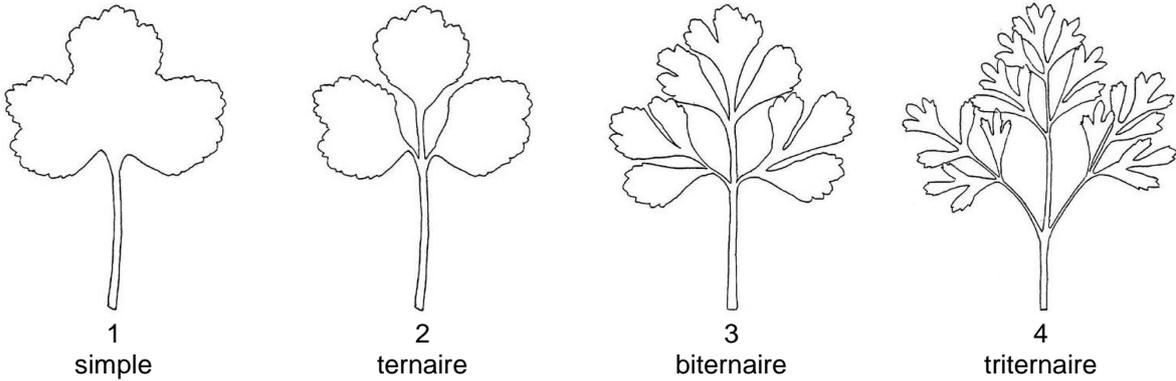
Ad. 1 : Plante : hauteur

La hauteur de la plante doit être observée à partir de la surface du support de culture jusqu'au sommet de la fleur la plus haute.

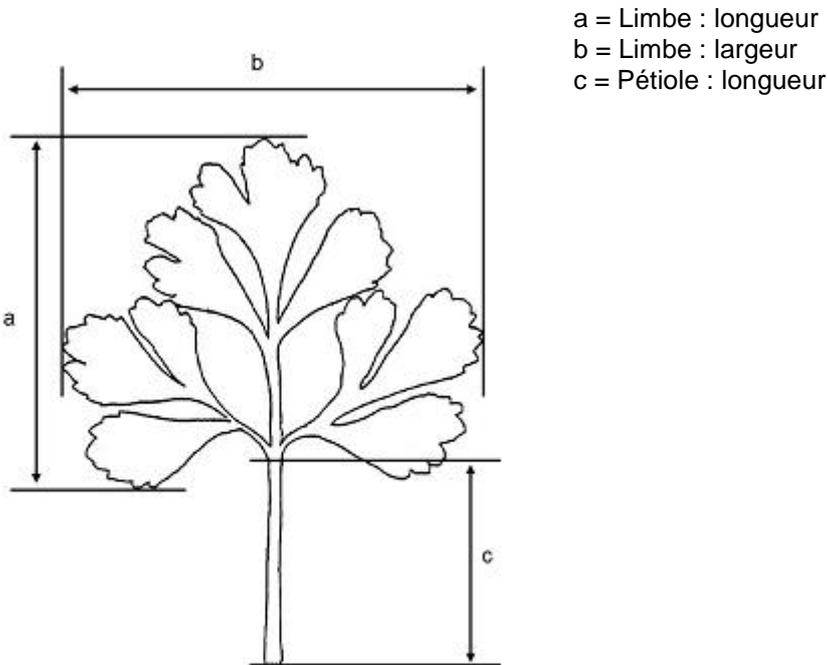


Ad. 2 : Feuille basale : type

Les observations doivent être réalisées sur le type prédominant de feuille.



Ad. 3 : Feuille basale : longueur du pétiole



Ad. 4 : Feuille basale : longueur du limbe

Voir Ad. 3

Ad. 5 : Feuille basale : largeur du limbe

Voir Ad. 3

Ad. 6 : Feuille caulinaire : type

Les observations doivent être réalisées sur le type prédominant de feuille.

Voir Ad. 2

Ad. 7 : Feuille caulinaire : longueur du pétiole

Voir Ad. 3

Ad. 8 : Feuille caulinaire : longueur du limbe

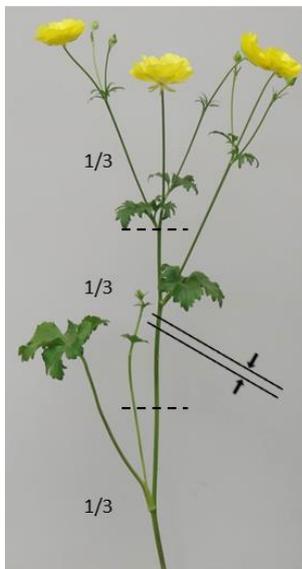
Voir Ad.3

Ad. 9 : Feuille caulinaire : largeur du limbe

Voir Ad.3

Ad. 13 : Tige florifère : épaisseur

Les observations relatives à l'épaisseur doivent être réalisées sur le tiers médian d'une tige florifère.



Ad. 14 : Bouton floral : couleur

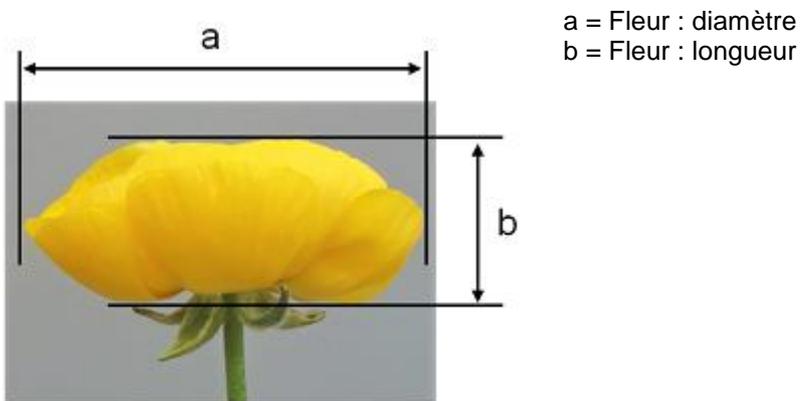
Les observations relatives au bouton floral doivent être effectuées lorsque ce dernier est pleinement formé.

Ad. 15 : Fleur : type



1. Simple : fleurs avec une rangée de pétales.
2. Semi-double : fleurs avec plus d'une rangée de pétales, ainsi que des pistiles et des étamines clairement visibles.
3. Double : fleurs doubles dont le pistile et l'étamine ne sont pas visibles.

Ad. 16 : Fleur : diamètre



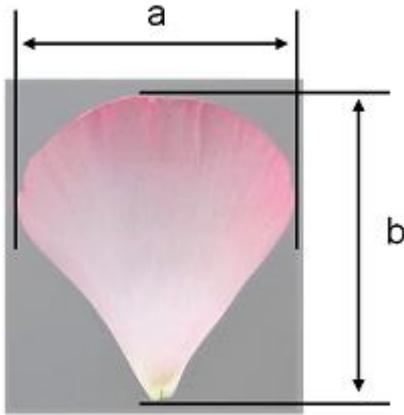
Ad. 17 : Fleur : hauteur

Voir Ad. 16

Ad. 19 : Fleur : taille de la partie de couleur verte du centre



Ad. 20 : Pétale : longueur

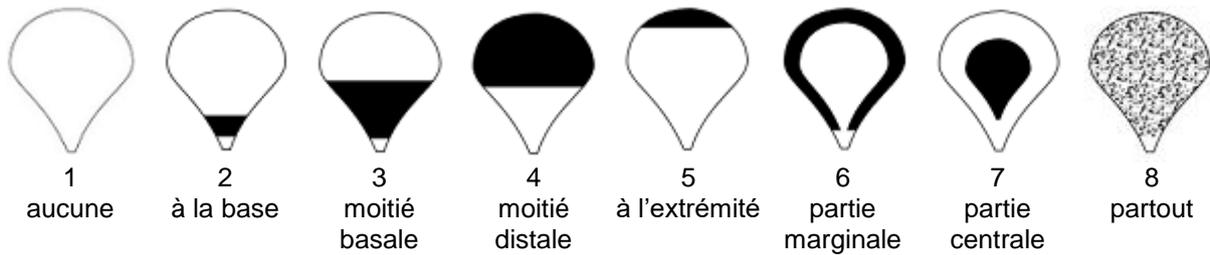


a = Pétale : largeur
b = Pétale : longueur

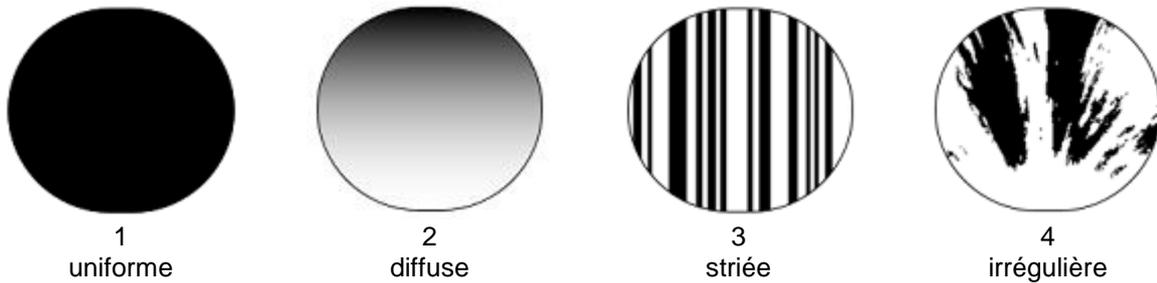
Ad. 21 : Pétale : largeur

Voir Ad. 20

Ad. 24 : Pétale : distribution de la couleur secondaire de la face interne



Ad. 25 : Pétale : répartition de la couleur secondaire de la face interne



Ad. 27 : Pétale : distribution de la couleur tertiaire de la face interne

Voir Ad. 24

Ad. 28 : Pétale : répartition de la couleur tertiaire de la face interne

Voir Ad. 25

Ad. 31 : Pétale : distribution de la couleur secondaire de la face externe

Voir Ad. 24

Ad. 32 : Pétale : répartition de la couleur secondaire de la face externe

Voir Ad. 25

Ad. 34 : Pétale : distribution de la couleur tertiaire de la face externe

Voir Ad. 24

Ad. 35 : Pétale : répartition de la couleur tertiaire de la face externe

Voir Ad. 25

Ad. 36 : Pétale : incisions du bord



1
absentes ou faibles



2
moyennes



3
fortes

Ad. 37 : Pétale : ondulation du bord



1
absente ou faible



2
moyenne



3
forte

9. Bibliographie

Tsukamoto, Y., 1994: The Grand Dictionary of Horticulture, Volume 1. Shogakukan. Tokyo, JP, pp.692-696

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
		Date de la demande : (réservé aux administrations)
QUESTIONNAIRE TECHNIQUE à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale		
1.	Objet du questionnaire technique	
1.1.1	Nom botanique	<input type="text" value="Ranunculus asiaticus L."/> []
1.1.2	Nom commun	<input type="text" value="Renoncule des jardins"/>
1.2.1	Nom botanique	<input type="text" value="Ranunculus cortusifolius Willd."/> []
1.2.2	Nom commun	<input type="text"/>
2.	Demandeur	
	Nom	<input type="text"/>
	Adresse	<input type="text"/>
	Numéro de téléphone	<input type="text"/>
	Numéro de télécopieur	<input type="text"/>
	Adresse électronique	<input type="text"/>
	Obtenteur (s'il est différent du demandeur)	<input type="text"/>
3.	Dénomination proposée et référence de l'obtenteur	
	Dénomination proposée (le cas échéant)	<input type="text"/>
	Référence de l'obtenteur	<input type="text"/>

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#4. Renseignements sur le schéma de sélection et le mode de multiplication de la variété

4.1 Schéma de sélection

Variété résultant d'une :

4.1.1 Hybridation

(a) hybridation contrôlée []
(indiquer les variétés parentales)

(.....) x (.....)
parent femelle parent mâle

(b) hybridation à généalogie partiellement inconnue []
(indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connue(s))

(.....) x (.....)
parent femelle parent mâle

(c) hybridation à généalogie totalement inconnue []

4.1.2 Mutation []
(indiquer la variété parentale)

4.1.3 Découverte et développement []
(indiquer le lieu et la date de la découverte, ainsi que la méthode de développement)

4.1.4 Autre []
(préciser)

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

4.2 Méthode de multiplication de la variété

4.2.1 Multiplication végétative

- (a) Cormes
- (b) Multiplication *in vitro*
- (c) Autre (veuillez préciser)

4.2.2 Autre (veuillez préciser)

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

5. Caractères de la variété à indiquer (Le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée.)

Caractères	Exemples	Note
5.1 Plante : hauteur (1)		
très courte		1 []
très courte à courte		2 []
courte	Salonica No Niji	3 []
courte à moyenne		4 []
moyenne	Ableigong	5 []
moyenne à haute		6 []
haute	Rax Artemis	7 []
haute à très haute		8 []
très haute		9 []
5.2 Feuille <u>basale</u> : type (2)		
simple	Seiren	1 []
ternaire	Abtanatos	2 []
biternaire	Rocyellow	3 []
triternaire		4 []
5.3 Feuille <u>caulinaire</u> : type (6)		
simple	Seiren	1 []
ternaire	Ableigong	2 []
biternaire	abperkons	3 []
triternaire	Rocyellow	4 []
5.4 Tige florifère : nombre de fleurs (12)		
très petit	Abumbreon	1 []
petit	abizanagi	2 []
moyen	abperkons	3 []
grand	Rax Phytalos	4 []
très grand	Rocyellow	5 []

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

Caractères	Exemples	Note
5.5 Fleur : type (15)		
simple	Rax Lycia	1 []
semi-double	Rax Ariadne	2 []
double	M White	3 []
5.6 Fleur : diamètre (16)		
très petit		1 []
très petit à petit		2 []
petit	Rax Hades	3 []
petit à moyen		4 []
moyen	Rax Lycia	5 []
moyen à grand		6 []
grand	Rocyellow	7 []
grand à très grand		8 []
très grand		9 []
5.7(i) Pétale : couleur principale de la face <u>interne</u> (22)		
Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)		
5.7(ii) Pétale : couleur principale de la face <u>interne</u> (22)		
blanc		1 []
vert		2 []
jaune		3 []
orange		4 []
rose		5 []
rouge		6 []
pourpre		7 []
violet		8 []
autre (préciser)		9 []

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

Caractères	Exemples	Note
5.8(i) Pétale : couleur secondaire de la face <u>interne</u> (23)		
Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)		
5.8(ii) Pétale : couleur secondaire de la face <u>interne</u> (23)		
absente		1 []
blanc		2 []
vert		3 []
jaune		4 []
orange		5 []
rose		6 []
rouge		7 []
pourpre		8 []
violet		9 []
autre (préciser)		10 []
5.9 Pétale : distribution de la couleur secondaire de la face <u>interne</u> (24)		
aucune		1 []
à la base	Seiren	2 []
moitié basale	abairesekui	3 []
moitié distale		4 []
à l'extrémité		5 []
partie marginale	Abepona	6 []
partie centrale	Absalecami	7 []
partout		8 []

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

Caractères	Exemples	Note
5.10(i) Pétale : couleur tertiaire de la face <u>interne</u> (26)		
Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)		
5.10(ii) Pétale : couleur tertiaire de la face <u>interne</u> (26)		
absente		1 []
blanc		2 []
vert		3 []
jaune		4 []
orange		5 []
rose		6 []
rouge		7 []
pourpre		8 []
violet		9 []
autre (préciser)		10 []
5.11(i) Pétale : couleur principale de la face <u>externe</u> (29)		
Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)		
5.11(ii) Pétale : couleur principale de la face <u>externe</u> (29)		
blanc		1 []
vert		2 []
jaune		3 []
orange		4 []
rose		5 []
rouge		6 []
pourpre		7 []
violet		8 []
autre (préciser)		9 []

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

Caractères	Exemples	Note
5.12(i) Pétale : couleur secondaire de la face <u>externe</u> (30)		
Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)		
5.12(ii) Pétale : couleur secondaire de la face <u>externe</u> (30)		
absente		1 []
blanc		2 []
vert		3 []
jaune		4 []
orange		5 []
rose		6 []
rouge		7 []
pourpre		8 []
violet		9 []
autre (préciser)		10 []
5.13(i) Pétale : couleur tertiaire de la face <u>externe</u> (33)		
Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)		
5.13(ii) Pétale : couleur tertiaire de la face <u>externe</u> (33)		
absente		1 []
blanc		2 []
vert		3 []
jaune		4 []
orange		5 []
rose		6 []
rouge		7 []
pourpre		8 []
violet		9 []
autre (préciser)		10 []

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés

Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous et dans le cadre réservé aux observations en quoi votre variété candidate diffère de la ou des variété(s) voisine(s) qui, à votre connaissance, s'en rapproche(nt) le plus. Ces renseignements peuvent favoriser la détermination de la distinction par le service d'examen.

Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère(s) par lequel ou lesquels votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) voisine(s)	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez votre variété candidate
<i>Exemple</i>	<i>Plante : hauteur</i>	<i>courte</i>	<i>moyenne</i>
Observations :			

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#7. Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété

7.1 En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?

Oui [] Non []

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.2 Des conditions particulières sont elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?

Oui [] Non []

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.3 Autres renseignements

Une photographie en couleurs représentative de la variété montrant les principaux caractères distinctifs de cette dernière, devra être jointe au questionnaire technique. La photographie fournira une illustration visuelle de la variété candidate qui complète les informations fournies dans le questionnaire technique.

Les principaux points à prendre en considération lors de la prise d'une photographie de la variété candidate seraient les suivants :

- Indication de la date et de l'emplacement géographique
- Désignation correcte (référence d'obteneur)
- Photographie imprimée de bonne qualité (minimum 10 cm x 15 cm) et/ou version en format électronique à résolution suffisante (minimum 960 x 1280 pixels)

Des conseils pour la remise de photographies avec le questionnaire technique sont disponibles dans le document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen", note indicative (GN) 35 (<http://www.upov.int/tgp/fr/>).

[Le lien indiqué peut être supprimé par les membres de l'Union lorsqu'ils rédigent leurs propres principes directeurs d'examen.]

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

8. Autorisation de dissémination

(a) La législation en matière de protection de l'environnement et de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?

Oui [] Non []

(b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?

Oui [] Non []

Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.

9. Renseignements sur le matériel végétal à examiner ou à remettre aux fins de l'examen

9.1 L'expression d'un ou plusieurs caractères d'une variété peut être influencée par divers facteurs, tels que parasites et maladies, traitement chimique (par exemple, retardateur de croissance ou pesticides), culture de tissus, porte greffes différents, scions prélevés à différents stades de croissance d'un arbre, etc.

9.2 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. Si le matériel végétal a été traité, le traitement doit être indiqué en détail. En conséquence, veuillez indiquer ci-dessous si, à votre connaissance, le matériel végétal a été soumis aux facteurs suivants :

(a) micro-organismes (p. ex. virus, bactéries, phytoplasmes)	Oui []	Non []
(b) Traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides)	Oui []	Non []
(c) Culture de tissus	Oui []	Non []
(d) Autres facteurs	Oui []	Non []

Si vous avez répondu "oui" à l'une de ces questions, veuillez préciser.

.....

10. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :

Nom du demandeur

Signature Date

[Fin du document]